



**Royal Canadian Mounted Police**  
**Gendarmerie royale du Canada**

**RETURN BIDS TO :**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS :**

Bid Receiving Unit / Grope de la réception des soumissions

Procurement and Contracting Services  
 73 Leikin Drive,  
 Visitor Center - Building M1  
 Mailstop # 15  
 Ottawa, ON K1A 0R2

Attn: Shannon Plunkett (613) 843-3798

**AMENDMENT TO THE INVITATION TO TENDER**

Royal Canadian Mounted Police

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

**MODIFICATION À L'APPEL D'OFFRES**

Gendarmerie royale du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté l Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaries

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. – No de téléphone:

( )

Facsimile No. – No de télécopieur:

( )

<b>Title-Sujet</b> Construction – Détachement - Arviat		
<b>Solicitation No. – No. de l'invitation</b> 201601066	<b>Amend. – Modif.</b> No. : 3	<b>Date</b> Le 17 juillet, 2015
<b>Client Reference No. - No. de Référence du Client</b> 201601066		
<b>GETS Reference No. – No de Référence du SEAG</b> 201601066		
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin</b> <b>at - à</b> 14h00 HAE. <b>on - le</b> 28 juillet, 2015		
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Destination		
<b>Address Enquiries to: - Adresser toute questions à :</b> Eric Glynn - Contracting Authority <a href="mailto:Eric.glynn@rcmp-grc.gc.ca">Eric.glynn@rcmp-grc.gc.ca</a>		
<b>Telephone No. - No de téléphone</b> 613-843-5533	<b>Fax:</b> 613-825-0082	
<b>Destination of Goods - Destinations des biens:</b> <b>See Herein</b>		
<b>Instructions : See Herein / Voir aux présentes</b>		
<b>Delivery Required – Livraison exigée:</b> <b>See Herein</b>		
<b>Name and Title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm.</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>		



**Royal Canadian Mounted Police**

**Gendarmerie royale du Canada**

Modification n ° 3 de sollicitation 201601066 a été délivré pour répondre aux questions et réponses - Partie 2 et de fournir Addenda # 2 à la Spécifications / Dessins.

**Questions et réponses - Partie 2:**

**Q31** – Conformément à l'annexe "B" - Dessins, Dessin E002, le schéma de ligne montre Groupe "A" comme 400A 120 / 208V 3 panneau de phase et le calendrier de panneau montre Groupe "A" comme 200A 120 / 208V 3 Phase. Est-ce panneau 200A ou 400A?

**R31** – Groupe «A» est 400A, 120 / 208V.

**Q32** – Conformément à l'annexe "B" - Dessins, Dessin E002, le cabinet de mesure dans le diagramme de ligne est affiché à l'intérieur du bâtiment. Est le compteur pour être monté à l'intérieur du bâtiment ou à l'extérieur?

**R32** – S'il vous plaît se référer au schéma électrique sur Dessin E102. Le coffret de mesure doit être située à l'intérieur.

**Q33** – Pouvez-vous nous donner une indication du moment où vous attendez le contrat sera attribué?

**R33** – Il est prévu qu'un contrat résultant serait attribué dans 7-10 jours ouvrables suivants tendre à proximité.

**Q34** – Est l'intention d'essayer de mobiliser cet automne pour faire la fondation installer?

**R34** – L'entrepreneur résultant se prononcera sur une date de début de la construction; Cependant, il est de notre demande d'ouverture à la date la plus rapprochée possible.

**Q35** – Y at-il un gel retour période requise pour l'installation des semelles de répartition?

**R35** – Oui, mais à cause de l'époque de la construction de l'année sera commence, et la quantité de temps qu'il faudra pour charger les semelles en ajoutant la charge morte (matériaux d'acier et la construction structurale, etc), par la charge en direct de temps (depuis le toit & étage principal) est appliqué, environ un an aura passé et les semelles sera gelé d'ici là.

**Q36** – Conformément à l'annexe "A" - Spécifications, Section 07 61 13 (debout de toiture de couture tôle) spécifie les produits pour la membrane, l'aluminium, les entremises, isolation, pare-vapeur, le gypse, etc. Certains articles de la section 07 et à l'annexe "B" - Dessins , il semble y avoir des spécifications différentes que ce qui est spécifié dans la section 07 61 13 pour les mêmes articles. En outre, il n'y a pas



**Royal Canadian Mounted Police**

**Gendarmerie royale du Canada**

d'informations identifiant l'emplacement exact des éléments contenus dans cette section. Spécification qui l'emporte sur l'autre? Quel doit être installé, et où?

**R36** – Reportez-vous au dessin A-001 pour le type de toit ensemble R1, reportez-vous à la section de spécification 07 61 13 pour la description du produit.

**Q37** – Conformément à l'annexe "A" - Spécifications, Section 07 24 00, peut plus d'informations liées à l'air / pare-vapeur, nécessaire pour le mur extérieur, être fournie? Nous avons trois (3) types de membranes, mais aucune information là où il doit être installé. Pour le mur extérieur, est incendié membrane nécessaire, ou devrions-nous utiliser une membrane auto-adhésive?

**R37** – Où noté sur les dessins comme "paroi continue pare-vapeur« fournir incendiés ou type auto-adhésif tel que spécifié dans la section 07 24 00 - Divers retardateurs air-vapeur. Où noté sur les dessins comme "pare-air continu" fournir fixé mécaniquement type que spécifié dans la section 07 25 00 - barrières météo-résistif.

**Q38** – Conformément à l'annexe "B" - Dessins, la conduite d'eau sur Dessin M101 se réfère à dessin M350 car il sort de la chambre mécanique; Toutefois, Dessin M350 dispose pas d'autres informations. Pouvez-vous s'il vous plaît préciser l'exigence?

**R38** – La tuyauterie du M101 qui indique pour voir M350, ne figure pas sur M350. Il doit être acheminé champ de l'emplacement sur la M101 à la terminaison appropriée à l'intérieur de la salle mécanique.

**Q39** – Il semble y avoir aucun endroit pour le "réservoir d'eau chaude sanitaire". Pouvons-nous supposer que ce se trouve dans la chambre mécanique?

**R39** – Le chauffe-eau sera situé dans la salle mécanique. Le chauffe-eau sera situé à côté des pompes à eau à usage domestique.

**Q40** – Pouvez-vous s'il vous plaît fournir une spécification pour les cages de mur de gabion?

**R40** – Voir Addenda 2.

**Q41** – Conformément à l'annexe "A" - Spécifications, Section 06 14 00, sous-section 1.4 demande pour le bois certifié FSC. Bois certifié FSC est livré avec un "Chain of Custody" exigence que NSSI (le / société de transport en bateau) ne possède pas et donc une fois que la chaîne de traçabilité est cassé à Montréal le bois est plus certifié FSC. Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer cette exigence?



**Royal Canadian Mounted Police**

**Gendarmerie royale du Canada**

**R41** – Référence Spécification - 06 14 00 traités fondations en bois. Certifié FSC bois est pas nécessaire, tout ce qui est nécessaire est PWF (fondation en bois préservé) bois classé. Voir Addenda 2.

**Q42** – Pouvez-vous s'il vous plaît indiquer où les cloisons et les plafonds en treillis métallique de soudure sont nécessaires sur les dessins, conformément à la section 10 22 13? Le dessin semble indiquer sécurité Mesh pour certaines partitions; Cependant, ce sont deux produits différents. Si maille de sécurité est nécessaire, pouvez-vous s'il vous plaît fournir une spécification? Est-ce que la maille de sécurité devant être installé sur la face inférieure de la structure?

**R42** – Reportez-vous aux questions et réponses de la modification 2.

**Q43** – Pouvez-vous s'il vous plaît confirmer, en vertu de l'annexe "A" - Spécifications, la section 01 29 83 - Modalités de paiement pour les services de laboratoire de test? Est le test payé par le propriétaire, et donc, ne fait pas partie de ce contrat qui en résulte?

**R43** – Tous les coûts de test sont identifiés dans le contrat résultant.

**Q44** – Conformément à l'annexe "B" - Dessins, feuille E100, 22 caméras de sécurité sont identifiés, mais on ne peut pas localiser les spécifications de ce produit. Pouvez-vous s'il vous plaît fournir la spécification? Est ce travail soit fait par l'entrepreneur ou le propriétaire?

**R44** – Il n'y a pas de spécifications pour la cameras4, car ils sont propriétaire installé. L'entrepreneur est responsable de la "rough-in" des systèmes de caméras et l'installation de 8 propriétaire fourni Batco Modèle # 1303 FB boîtiers de caméras de coin dans les chambres 103 et 132-136.

**Q45** – Conformément à l'annexe "A" - Spécifications, Section 10 26 00, pouvez-vous s'il vous plaît confirmer si cela est applicable? Il ne semble pas y avoir de référence à l'annexe "B" - Dessins.

**R45** – Oui, cela est applicable, reportez-vous à la couleur de la chambre et le calendrier d'arrivée (VWP).

**Q46** – Conformément à l'annexe "B" - Dessins, feuille E100, il ne semble pas être une spécification pour les claviers, détecteurs de mouvement, CCTV, etc. Est-ce l'équipement à fournir par l'entrepreneur en électricité?

**R46** – Système de sécurité et CCTV "rugueux-ins" seront tenus par le contrat; Toutefois, les appareils eux-mêmes seront fournis et installés par le propriétaire.



**Royal Canadian Mounted Police**

**Gendarmerie royale du Canada**

**Q47** – Conformément à l'annexe "A" - Spécifications, Section 10 22 13, pouvez-vous s'il vous plaît spécifier les treillis produits serait acceptable, selon la fixation fourni?

**R47** – Sécurité moyenne Mesh est nécessaire. ASM .75-13F sécurité moyenne Mesh est un acceptable produit.

**Q48** – Conformément à l'annexe "B" - Dessins, Fiche 1408-A-120, le plafond ACT-2 est dessiné avec 1220mm x 610mm tuiles; Toutefois, en vertu de l'annexe "A" - Spécifications, Section 09 57 53, Art. 2.2.1.2; il appelle à 610mm x 610 mm ou carreaux de 300mm x 610mm tuiles. Comme les dessins et spécifications ne correspondent pas, pouvez-vous s'il vous plaît confirmer les dimensions requises pour les tuiles?

**R48** – Voir Addenda 2.

**Demande de Equals / Alternatives:**

**1. Epoxy transparente revêtement**

\*\* Ce ne est pas un produit acceptable.

**2. Plafonds sécurité**

\*\* Metaline produit est acceptable pour les zones surveillées.

**3. Amorces de siphon**

\*\* Gardes Trap sont pas acceptables. Amorces de piège doit être fournis.

**4. Accu-Steel**

\*\* Ce produit est acceptable.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA  
SOLLICITATION RESTENT INCHANGES.**